

Jean REY

Le Comité supérieur de Rédaction du *Génie Civil* vient de perdre l'un de ses membres les plus actifs et les plus éminents, M. Jean Rey, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'Honneur, décédé subitement, en son domicile, à Paris, le 25 décembre dernier.

Né à Ouchy, près de Lausanne, de parents français, en 1861, M. Jean Rey était sorti premier de l'École supérieure des Mines de Paris, en 1886 et avait été aussitôt choisi par son maître Fuchs comme préparateur du cours de géologie de cette école. Mais l'industrie l'attirait, et en 1888, il entra comme attaché à la direction aux Etablissements Sautter, Lemonnier et C<sup>ie</sup>, devenus depuis les Etablissements Sautter-Harlé, constructeurs d'appareils divers : turbines et moteurs à vapeur, machines électriques, etc., dont beaucoup destinés à la marine.

Il consacra toute sa vie à cette Société dont il devint d'abord l'un des chefs, puis associé-gérant en 1904 et enfin administrateur-directeur en 1915 ; il s'attacha notamment à perfectionner toutes les constructions de cette maison dans le domaine de l'optique industrielle (phares et projecteurs) et des applications des moteurs électriques et thermiques à la navigation. Durant vingt ans, de 1889 à 1909, il a collaboré avec l'Administration française des phares pour la création de nouveaux appareils optiques et de nouvelles sources de lumière.

Pendant cette période, il a été le disciple et un excellent collaborateur du regretté savant Rateau, auquel il devait, plus tard, succéder à l'Académie des Sciences.

Il serait trop long de signaler ici toutes les applications de l'électricité qu'il a réalisées pour la commande de l'outillage utilisé dans la marine ainsi que toutes les recherches qu'il a consacrées aux appareils de défense aérienne pour l'armée de terre.

Indiquons toutefois, qu'en collaboration avec l'un de ses confrères de l'Institut, M. André Blondel, il a établi la loi, dite de Blondel-Rey, qui permet de calculer l'effet utile et la portée des signaux lumineux brefs ou instantanés, et qu'il est le premier inventeur du périscopie pour sous-marins (\*).

Loin de borner son rôle scientifique et social à la direction de la grande entreprise à laquelle il n'a cessé de collaborer, M. Jean Rey a apporté son concours à de nombreuses sociétés savantes et industrielles. C'est ainsi qu'il a été : notamment, président de la Société française des Electriciens en 1921, président de la Commission administrative du Laboratoire central et de l'École supérieure d'Electricité de 1922 à 1934, vice-président du Comité de l'Union des Syndicats de l'Electricité et de l'Association technique maritime et aéronautique en 1923, membre de l'Académie

de Marine depuis 1923, président d'honneur depuis 1925 du Syndicat général de la Construction électrique, dont il avait provoqué la formation, membre de l'Académie des Sciences depuis 1930, président de la Société des Ingénieurs civils en 1933, président d'honneur de la Société française des Electriciens depuis 1934, président de l'Académie de Marine en 1934.

Les obsèques de M. Jean Rey ont été célébrées le 28 décembre en l'Eglise réformée de l'Etoile, 54 avenue de la Grande-Armée, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Viroflay. Au cours de la cérémonie religieuse, six discours rappelleront sa carrière si bien remplie. Les principales Sociétés auxquelles appartenait M. Jean Rey avaient, en effet, tenu à déléguer leur représentant le plus qualifié pour lui apporter, en des paroles émues, leur vivant souvenir et leur dernier hommage. Nous ne pouvons analyser les discours qui ont été ainsi prononcés et nous devons nous borner à les signaler.

Ont pris successivement la parole :

M. Paul Janet, membre de l'Institut, directeur de l'École supérieure d'Electricité et du Laboratoire central d'Electricité, au nom de ces deux institutions, de la Société française des Electriciens, dont elles sont les filiales et de l'Union des Syndicats de l'Electricité. M. Janet insista sur le rôle très important joué par M. Rey comme président de la Commission administrative de l'École supérieure et du Laboratoire central d'Electricité, notamment à propos de la reconstruction de l'École.

M. l'Ingénieur général Fortant, Inspecteur général de l'Aéronautique, au nom de l'Association technique maritime et aéronautique.

M. Léon Guillet, membre de l'Institut, directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, au nom de l'Académie des Sciences et de

la Société des Ingénieurs civils.

M. Henri Harlé, au nom des Anciens Etablissements Sautter-Harlé, auxquels M. Jean Rey a consacré toute sa carrière.

M. l'Amiral Lacaze, au nom de l'Académie de Marine, dont M. Rey avait été le président.

Enfin, M. l'Ingénieur général François, directeur central des Constructions navales, au nom du Ministre de la Marine, qui rappela les services rendus par M. Jean Rey à la défense nationale et la croix de Commandeur de la Légion d'Honneur qui était venue les récompenser en 1928.

Au cimetière de Viroflay, une allocution fut prononcée, au nom du personnel des Anciens Etablissements Sautter-Harlé, par M. Hector Bricout, secrétaire général de la Société.

La mort de M. Jean Rey laisse un grand vide et ses collègues du Comité supérieur de Rédaction regretteront vivement de ne plus le voir à leurs réunions. Nous adressons à M<sup>me</sup> Jean Rey et à sa famille l'expression des vifs regrets que nous cause sa disparition et de notre douloureuse sympathie.



JEAN REY (1861-1935).

(\*) Voir à ce sujet le *Génie Civil* du 19 décembre 1931, p. 633.